



Faire vivre **le conseil de coopérative** dans sa classe

Ce projet pédagogique "engageant" nécessite l'intervention de l'animateur sur trois séances avec les élèves. La première servira à expliquer les objectifs et le déroulement du conseil, la deuxième permettra de vivre un premier conseil de coopération guidé par l'animateur, et la dernière sera consacrée à un deuxième conseil, géré en autonomie par les élèves (ou par l'enseignant.e en fonction de leur âge).

Le conseil de coopération, s'il est réuni régulièrement, est un levier important à disposition des enseignant.e.s qui souhaitent développer sur le long terme la coopération entre élèves. L'objectif est de les former à la citoyenneté, par des prises de décisions collectives et l'implication dans l'organisation de la vie de la classe.

Édito

Comme chaque année, l'Association Départementale OCCE des Deux-Sèvres propose plusieurs actions pédagogiques en lien avec la coopération entre élèves. Deux domaines sont privilégiés : l'enseignement moral et civique et l'éducation artistique et culturelle. Si vous êtes intéressé.e.s par une ou plusieurs de ces actions, n'hésitez pas à me contacter.

François SIREYX,
Animateur pédagogique
f.sireyx@occe.coop



Agir sur le **climat scolaire** avec l'usage des messages clairs

L'apprentissage des bases de la Communication Non Violente et plus particulièrement de la technique dite des "messages clairs" nécessite deux interventions de l'animateur auprès des élèves. Il s'agit d'une stratégie d'équipe et non d'une pratique pédagogique individuelle : les interventions ne sont efficaces que si toutes les classes d'une même école y participent, ainsi que, dans la mesure du possible, le personnel périscolaire.

Au terme des deux séances, tous les adultes seront capables d'aider les élèves dans l'utilisation du message clair dans les situations de conflit au quotidien.

Formation possible en conseil des maîtres

Si toute l'équipe pédagogique est motivée pour mettre en place les conseils d'élèves ou les messages clairs, l'animateur peut se déplacer pour une formation d'1h ou 2h en conseil des maîtres.

Coopérer au quotidien avec les agendas coopératifs

Les agendas coopératifs de l'OCCE sont des outils individuels qui servent à noter les devoirs et proposent en plus aux élèves des activités quotidiennes et ritualisées pour apprendre à se connaître, aller vers les autres et mieux les respecter.



Ils sont accompagnés d'un livret pédagogique qui détaille la façon dont on peut se servir des agendas. L'objectif principal est d'instaurer un climat de classe propice aux apprentissages. L'animateur se déplace sur demande pour présenter aux élèves quelques activités de l'agenda et expliquer aux adultes l'esprit dans lequel il doit être utilisé.

Les marchés de connaissances

Les marchés de connaissances sont des moments d'échanges de savoirs entre pairs. Avec l'aide de l'animateur, les élèves vont s'organiser de manière coopérative pour offrir des connaissances aux autres et en acquérir de nouvelles. Ils agiront à la fois comme des "marchands" de savoirs et comme des "clients", en se déplaçant de stands en stands. Tout est gratuit bien sûr !

Un moment très riche, qui permet aux élèves de faire évoluer leur rapport aux savoirs, à la transmission et aux apprentissages.

Le rallye mathématiques

Spécialement conçu pour les maternelles. Plusieurs défis sont envoyés dans les classes tout au long de l'année, avec pour finir une compilation de défis inventés par les élèves.

Les malles de jeux coops

L'Association Départementale a acquis de nombreux jeux de société de type coopératifs, ce qui veut dire que les joueurs gagnent ensemble ou perdent ensemble. On oublie la notion d'adversaire au profit de celle de partenaire. Un complément essentiel aux jeux compétitifs si l'on souhaite développer une communication active et des relations de solidarité entre les élèves.

Les malles de jeux coopératifs sont disponibles sur demande au local de l'Association. L'animateur se chargera de les faire parvenir dans les classes et en profitera pour animer une séance afin de maîtriser rapidement les différentes règles et de rendre les élèves autonomes.



Financement participatif pour les coops : la trousse à projets

La trousse à projets est la plateforme de financement participatif dédiée aux projets pédagogiques des coopératives scolaires. Elle offre à tous (particuliers et entreprises) la possibilité de contribuer financièrement à la réalisation des projets des élèves.

L'animateur départemental, à l'image de ce qu'il fait en conseil d'élèves, peut vous aider à organiser la travail de conception collective du projet.

Les actions d'éducation artistique et culturelle ...

THÉÂ, rencontre avec le théâtre contemporain dans vos classes

Théâ propose aux élèves de découvrir des textes de théâtre contemporain par la lecture à voix haute, puis de pratiquer le théâtre en coopération dans la classe, et enfin de se produire sur scène, en rencontre avec d'autres élèves, grâce à l'accompagnement de comédiens professionnels.

Une participation financière de 250€ est demandée aux classes participantes. Celle-ci comprend 3 interventions d'1h de l'animateur, puis 2 interventions d'1h d'un comédien de La Compagnie La Chaloupe, et enfin la participation à la journée de rencontre, qui se déroule en général au Patronage Laïque à Niort. Le transport et l'achat des livres sélectionnés est à la charge des coopératives.

En voix ton poème

L'OCCE, en lien avec le Printemps des Poètes au mois de mars, ou à un autre moment de l'année, propose d'accompagner les classes qui souhaitent mettre en voix un texte poétique.

En trois séances, les élèves s'entraînent à lire à voix haute et à interpréter collectivement un extrait de texte, tiré d'une oeuvre poétique ou théâtrale selon le choix de l'enseignant.e.

Une action qui favorise la prise de parole à l'oral et la compréhension de texte, menée en trois séances. L'animateur se déplace avec le matériel et s'occupe de l'enregistrement final.

Les élèves qui participent cette année à cette action pourront oraliser leurs poèmes en public, au moment de l'Assemblée Générale de l'OCCE, qui aura lieu les 4 et 5 juin 2026 à Niort.

À vos stylos !

Avec cette action, l'OCCE crée un réseau de classes d'auteurs et de lecteurs qui vont produire des livrets en s'inspirant d'ouvrages de littérature jeunesse sélectionnés.

L'animateur départemental soutient les classes dans la découverte des ouvrages et dans l'écriture des textes en animant sur demande un atelier d'écriture avec les élèves. La production des illustrations est effectuée en autonomie par les classes. À partir des textes et des images, l'OCCE imprimera des livrets qui seront envoyés dans les écoles afin d'être lus par toutes les classes participantes.

... et d'éducation aux médias

À vos micros !

Cette action est dédiée à la production d'une émission radiophonique dans les conditions du direct.

Avec l'aide de l'animateur, en trois séances, les élèves vont s'entraîner à parler dans un micro, à comprendre ce qu'est une information, puis imaginer et écrire de manière collective le texte de leur propre émission de radio. Pour finir, avec le studio mobile fourni par l'OCCE et transporté directement dans l'école, les élèves enregistreront leur émission comme des pros. Leurs productions pourront être mises en ligne sur la web-radio de l'OCCE : Pili.

Un descriptif plus détaillé de chaque action est disponible en envoyant un courriel à l'animateur : f.sireyx@occe.coop